

**Nouvelles activités, nouveaux espaces :  
un thème en gestation continue**

Jean-Marie Huriot  
LATEC  
Université de Bourgogne  
21000 - Dijon (France)

Claude Lacour  
Institut d'économie régionale du Sud-ouest  
Université de Bordeaux I  
33604 - Pessac (France)

Alain Sallez  
ESSEC  
95021 Cergy (France)

*Nouvelles activités, nouveaux espaces* est un thème qu'il convenait de traiter dans le Nouveau Monde. Le colloque 1991 de l'Association de science régionale de langue française s'est ainsi tenu à Montréal, grâce à l'accueil et à la collaboration de nos amis québécois de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Montréal, que nous remercions avant toute chose.

On ne tente pas impunément de résumer en quelques pages un colloque où ont été données près de quatre-vingts communications. On ne pourrait qu'en livrer une image bien plate (au sens français comme au sens québécois !).

Essayer une synthèse sur le thème «nouvelles activités, nouveaux espaces» est tout aussi périlleux, le résultat ne pouvant être ni bref, ni exhaustif. Aussi nous contenterons-nous de quelques remarques personnelles sur les nouvelles tendances de réflexion que nous avons cru percevoir durant ces journées.

Ce que nous avons entendu à Montréal incite à réfléchir sur quatre «nouveauautés» : nouvelles problématiques, nouveaux concepts, nouvelles méthodes d'approche, nouveaux débouchés sur l'action, puis à confronter nouveauté et permanence dans la science régionale.

## De nouvelles problématiques

Notons d'abord que par *nouvelles activités*, les conférenciers ont entendu essentiellement *les services aux entreprises et les industries à haute technologie*. Le terme *nouveau* a donc été entendu dans un sens plus absolu que relatif, ce qui a laissé un peu dans l'ombre le problème de l'insertion *nouvelle*, dans une région, d'activités non nouvelles en soi (reconversions, créations d'activités).

Une question revient sans cesse, liée à l'idée de *nouveaux espaces* : celle de la liaison complexe qu'entretient une activité avec *un ou des territoires*, ou avec un *milieu*. La question est posée sous de multiples formes, et notamment à travers celle des comportements spatiaux.

Ces relations complexes ne traduisent pas seulement le fait pour une entreprise d'être *située* en un certain lieu de l'espace, ce que décrit la localisation weberienne. L'idée est plus subtile : il s'agit d'un problème *d'intégration* dans un espace économique et culturel, un *territoire* ou un *milieu*, problème qui se pose dans une double dimension, objective et subjective. Comment s'établissent ces relations entre une activité et un territoire ? Par le transport de marchandises, d'hommes, mais aussi d'informations, *plus généralement par la constitution de réseaux*, c'est-à-dire notamment par des procédures *d'alliance* et de *partenariat*.

Dans ce contexte spatio-économique, on voit se poser de nouvelles questions sur les risques de l'innovation, les stratégies des réseaux, etc.

À ces problèmes sont associés de nouveaux concepts.

## De nouveaux concepts

Outre les concepts tout à fait fondamentaux de territoire, de milieu et de réseau déjà évoqués, qui concrétisent les concepts abstraits d'espace et de distance, ces problématiques mettent en œuvre les concepts *d'innovation*, *d'organisation*, *d'information*, *de frontière*, *d'intégration*, *d'alliance*, *de partenariat*, etc.

Cela ouvre la voie à des réflexions d'approfondissements théoriques sur la nature et l'utilité de ces nouveaux concepts, ainsi qu'à des travaux sur l'intégration de ces concepts dans des systèmes conceptuels qui leur donnent une cohérence suffisante.

## De nouvelles approches

Nouvelles problématiques et nouveaux concepts font apparaître de nouveaux types d'analyses mais aussi renforcent d'anciennes méthodes. On peut relever les tendances suivantes.

## L'émergence du qualitatif

Les nouvelles problématiques et les nouveaux concepts sont difficilement quantifiables directement dans l'état actuel des choses. On raisonne donc dans un premier temps sur du qualitatif pur, mais avec une exigence de rigueur de plus en plus marquée, peut-être soutenue par l'arrière-pensée qu'un détour quantitatif sera un jour possible.

## La nécessaire rigueur

Il y a en effet une nécessité de rigueur de l'analyse spatiale, d'autant plus impérieuse qu'on s'attaque à des questions très complexes. On est clairement sur la voie où l'on exige de plus en plus de rigueur et où les raisonnements vagues et verbeux sont inéluctablement voués à l'échec.

## L'économie spatiale retrouvée

L'on assiste à la résurgence, ou peut-être seulement à la permanence des concepts et méthodes de l'économie spatiale, mais correctement *adaptés*. Par exemple, on revient très souvent, directement ou indirectement, à l'analyse des facteurs de localisation, même si ce ne sont plus précisément ceux de Weber ou de Hoover. L'idée de distance, qu'on a parfois essayé de faire passer pour démodée, réapparaît sous des formes plus complexes comme celle de *proximité*; la plus grande facilité des communications et la circulation rapide ou même instantanée de l'information n'ont pas balayé la recherche de la proximité. On trouve encore les idées classiques d'agglomération, de polarisation, la théorie de la base, etc.

Il semble, plus généralement, que les nouvelles problématiques, reliées aux bouleversements des espaces politiques et économiques actuels, sont prometteuses d'un renouveau de l'analyse spatiale.

## De nouveaux débouchés sur l'action

*Nouvelles activités, nouveaux espaces* : voilà de quoi nous orienter vers la prospective et les politiques spatiales.

Les textes dont nous avons pris connaissance sont pour la plupart analytiques, descriptifs de l'actuel, du court terme. Il nous semble manquer une réflexion *qualitative* sur le long terme, une vraie prospective où l'on s'interrogerait sur les éléments moteurs premiers de l'évolution spatiale sur ce qui donnerait un «souffle de vie» aux éléments que sont activités, territoires, réseaux.

## Nouveauté ou permanence ?

De ce colloque aussi, avec le recul, plusieurs ateliers et communications paraissent avoir été décisifs puisque le colloque de Montréal a

permis à des chercheurs de préciser leurs idées, de cristalliser leurs analyses, pour en donner, dans de nombreux cas, des présentations ultérieures finalisées.

C'est bien une des fonctions essentielles des colloques de l'ASDRLF que de permettre régulièrement un état des thématiques, une confrontation des recherches quand celles-ci sont encore partielles, incertaines ou sujettes à débat et à clarification. L'annualité oblige beaucoup d'entre nous à tenir le pari de présenter des idées encore mal étayées ou controversées, sachant que grâce aux discussions (directes et indirectes), aux améliorations apportées, aux vérifications, la recherche s'améliore.

Le colloque de Montréal a été à ce titre particulièrement important puisqu'il voulait faire le point sur les *nouveautés* réelles ou virtuelles de la science régionale et de l'analyse spatiale. Beaucoup de communications, reprises, retravaillées ont déjà été publiées. Aussi, nous tenterons une présentation ex post donnant envie aux lecteurs de retourner aux textes des communications initiales pour les comparer avec les versions définitives publiées ici ou là : les colloques sont bien des accélérateurs de l'affinement de la pensée, des multiplicateurs de la diffusion de la recherche.

Une nouveauté incontestable a bien été la rencontre de l'économie régionale et de l'économie industrielle, rencontre non dépourvue d'ambiguïtés, autour du thème «districts et parcs technologiques, logiques technopolitaines», qui venait approfondir et enrichir les travaux sur les milieux innovateurs amorcés par P. Aydalot et le GREMI. À Montréal, des pistes encore floues, nourries de références empruntées au courant italien et de travaux de terrain, commençaient à devenir sérieuses et crédibles, accordant aux changements, aux politiques technologiques, une importance décisive. La modestie des auteurs, leurs incertitudes du moment ont changé en quelques années et des présentations encore largement interrogatives ont fait place aujourd'hui quasiment à un corps de doctrine, largement publié par la *Revue d'économie industrielle* et la *Revue d'économie régionale et urbaine* (3, 1993).

Mais le colloque aussi, qui voulait insister sur les changements rapides, sur la modernité et les nouveautés, a accueilli des textes qui s'interrogeaient fortement sur ces transformations que l'on pensait définitives autant que décisives. Plus on affirme la nouveauté et la rupture, plus reviennent, en force, des thèses qui soutiennent la temporalité, la permanence, la validité de certains principes. Derrière le qualificatif *nouveau* se cachent mal des analyses qui insistent — au contraire — sur une certaine linéarité, une cohérence lourde de réflexions antérieures. D'ailleurs, la révolution des «districts marshalliens» est remise en cause. Si une certaine théorisation s'affirme, l'exemplarité de quelques cas est nuancée, voire contestée. À l'opposé resteraient valides

le modèle de Lowry, les hypothèses de Tinbergen et Bos, ou permanente la quête d'une compréhension et d'une théorisation des économies d'agglomération. On peut comprendre l'atelier sur la localisation des nouvelles activités en se demandant si ces nouvelles activités bénéficient ou répondent d'une *nouvelle* théorie de la localisation : la réponse reste ouverte (voir la *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2, 1993, qui présente divers textes issus du colloque 1992 de l'ASDRLF tenu à Bruxelles-Louvain).

On peut faire une remarque du même genre relativement à ce qui relevait «des nouveaux espaces urbains», où indirectement la nouveauté se retrouva dans l'attention aux grandes villes, aux métropoles et à la *métropolisation* : dans l'attention portée à l'*internationalisation* (la globalisation restant encore extérieure à l'analyse urbaine) et à la *technopolisation* ou encore à la *décentralisation*, via une réflexion en renouvellement sur le développement local, repensé à l'aune double d'un rôle reconnu au marché et du développement «viable».

Ces quelques exemples soulignent à l'envi que nos colloques sont bien un moment privilégié de la présentation d'idées. Ils nous incitent à mettre au clair des réflexions imprécises (et parfois dérangeantes) parce que souvent nouvelles. Ils conduisent alors parfois à des «accouchements accélérés» de thèses qui, sans contrainte, mettraient souvent longtemps à voir le jour. Ils remplissent bien une fonction d'accélérateurs de la pensée. L'ambiance conviviale augmente et garantit des débats de fond sans réserve et sans fausse pudeur. Le colloque de Montréal n'a pas été seulement un moment puisque, directement ou non, des suites, des prolongements existent : publications, ouvrages, échanges d'enseignants, de thésards. Des équipes informelles de recherche se sont constituées suite à Montréal et on a pu en voir, par exemple au congrès de l'ACFAS, à Rimouski, en mai 1993, les heureux effets, lors du colloque Développement régional et inégalités.